

Formation Initiale SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectifs

L'article R. 4224-15 du code du travail, recommande à chaque entreprise d'avoir au moins 1 salarié formé au secourisme sur chaque site.

L'INRS préconise un effectif de 10 % de salariés SST.

- Maîtriser les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Intervenir efficacement dans une situation d'accident de travail.
- Retour d'expériences des actions de prévention réalisées et/ou correctives dans le cadre des risques professionnels sur les postes de travail.

Programme

Module Sécurité Santé au Travail

- Actualisation de la formation aux risques de l'entreprise ou aux modifications de programme.
- Émergence des actions de prévention des risques professionnels effectuées par l'entreprise.

Module Apprentissage des gestes de premiers secours

- **Maîtriser** des gestes d'urgence :
 - La protection, l'examen, l'alerte.
 - La victime saigne abondamment (compression manuelle, tampon relais, garrot).
 - La victime s'étouffe.
 - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.
 - La victime répond, elle se plaint de brûlures.
 - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
 - La victime ne répond pas, elle respire.
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas, utilisation d'un défibrillateur.
- Évaluation à partir d'accidents de travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.

Bilan et évaluation continue théorique et pratique conforme au document de référence SST INRS.

Points forts

Pédagogiques

- Individualisation du parcours de formation à partir d'un test de positionnement
- Définition des objectifs particuliers
- Méthode participative. Elle alterne apports d'informations de l'animateur, échanges d'expériences.
- Des outils adaptés aux besoins professionnels des participants sont élaborés au cours de la formation.

Habilité par l'INRS – Certificat n°70df488380010e7

Validation

Attestation de présence – Attestation individuelle de formation

Certification d'acteur SST en cas d'évaluation favorable (Validité 24 mois).

Pré-requis

Modalité et équipement

Méthode participative, présentielle.

Expertise

Formateur agréé du Greta de Haute Corse depuis 2008. Il a été formé auprès de la CARSAT et de l'INRS sur la prévention et la sécurité.

FORMATION CERTIFIANTE

INVID / PAYANT

DATADOCK

Date

Entrées/sorties permanentes

Durée

Durée totale de 14 heures dont 14 heures en centre.

Tarifs

Prix total T.T.C : 350,00 €

Public

Tout salarié souhaitant occuper des missions de Sauveteur Secouriste du Travail. (Salarié bénévole ou désigné par l'employeur)

Contact

Anthony SERVETTO

Conseiller en Formation Continue (C.F.C)

anthony.servetto@ac-corse.fr

04 95 54 53 30

Lieu de formation

GRETA-CFA de Haute-Corse

Bat G

RUE de la 4ème Division Marocaine de Montagne

20600 BASTIA



En cours